

ASSEMBLEE DE CORSE

DELIBERATION N° 93/23 AC DE L'ASSEMBLEE DE CORSE PORTANT DESIGNATION DES PERSONNALITES QUALIFIEES SIEGEANT DANS LES CONSEILS D'ADMINISTRATION DES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT DU SECOND DEGRE

SEANCE DU 23 FEVRIER 1993

L'an mil neuf cent quatre vingt treize et le vingt trois février ,
l'Assemblée de Corse, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre
prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence
de M. Jean Paul de ROCCA SERRA, Président de l'Assemblée de Corse.

ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM.

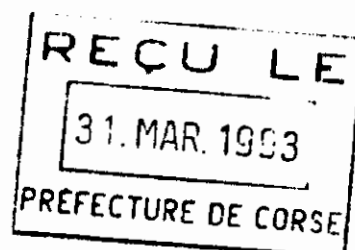
François ALFONSI, Nicolas ALFONSI, Pascal ARRIGHI, Vincent
AVOGARI DE GENTILI, Marie-Josée BELLAGAMBA, Eugène
BERTUCCI, Dominique BIANCHI, Jean BIANCUCCI, Dominique
BUCCHINI, Dominique BURESI, Pierre-Jean CASTA, Pierre-Philippe
CECCALDI, Joseph-Antoine CHIARELLI, Paul COMBETTE, Jean-
Charles COLONNA, Edouard CUTTOLI, Antoine GAMBINI, Sauveur
GANDOLFI-SCHEIT, Ours-Ange Pierre GRIMALDI, Jean JALPI,
Norbert LAREDO, Félix LUCIANI, Paul-Antoine LUCIANI, Pierre-Jean
LUCIANI, Toussaint LUCIANI, Antoine-Louis LUISI, Marc
MARCANGELI, Emile MOCCHI, Michel MORETTI, François MOSCONI,
Jules-Paul NATALI, Paul PERFETTINI, Pierre-Timothée PIERI, Pierre
POGGIOLI, Paul-Donat POLI, Paul QUASTANA, Simon-Jean
RAFFALLI, Jean-Paul de ROCCA SERRA, Paul SCARBONCHI,
Joseph SISTI, Jean-Guy TALAMONI, Marie-Jeanne VIDAILLET-
PERETTI.

ETAIENT ABSENTS ET AVAIENT DONNE POUVOIR :

M. Jean-Louis ALBERTINI à M. Paul COMBETTE
M. Jules-Laurent FERRANDI à M. Joseph-Antoine CHIARELLI
M. Jacques FIESCHI à M. François ALFONSI
Mme Marie-Paule MANCINI-NERI à M. Jean-Charles COLONNA
M. Edmond SIMEONI à M. Norbert LAREDO
M. Alphonse TAMBURINI à M. Paul-Antoine LUCIANI
M. Michel VALENTINI à Mme Marie-Jeanne VIDAILLET-PERETTI

ETAIENT ABSENTS :

M. Henri ANTONA
M. Jean-Marc BALESÌ



L'ASSEMBLEE DE CORSE

- VU la loi n° 82.213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,
- VU la loi n° 83.663 du 22 juillet 1983 complétant la loi n° 83.8 du 7 janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat,
- VU la loi n° 86.16 du 6 janvier 1986 relative à l'organisation des régions et portant modification de dispositions relatives au fonctionnement des conseils généraux,
- VU la loi n° 86.972 du 19 août 1986 portant dispositions diverses relatives aux collectivités locales,
- VU la loi n° 91.428 du 13 mai 1991 portant statut de la collectivité territoriale de Corse,

SUR rapport du Président du Conseil Exécutif,

APRES EN AVOIR DELIBERE

ARTICLE PREMIER :

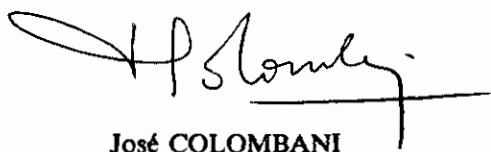
DESIGNE les personnalités qualifiées siégeant dans les conseils d'administration des établissements d'enseignement du second degré telles qu'elles figurent dans le document joint en annexe.

ARTICLE 2 :

La présente délibération qui pourra être diffusée partout où besoin sera, fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Collectivité Territoriale de Corse.

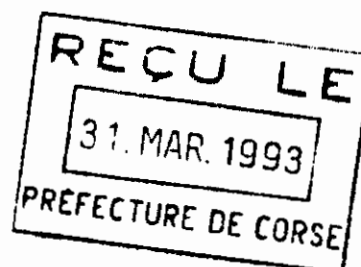
AJACCIO, le 23 Février 1993

Pour copie certifiée conforme à l'original,
Pour le Président de l'Assemblée de Corse
et par délégation,
L'Administrateur Général des Assemblées


José COLOMBANI

**LE PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE
DE CORSE,**

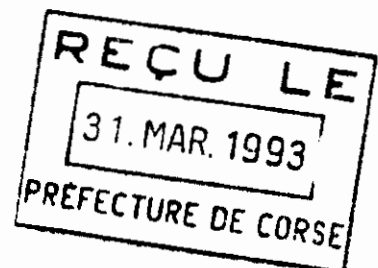

Dr Jean-Paul de ROCCA SERRA



DESIGNATION DES PERSONNALITES QUALIFIEES SIEGEANT
DANS LES ETABLISSEMENTS PUBLICS LOCAUX
D'ENSEIGNEMENT

I. HAUTE-CORSE

Etablissement	Personnalité désignée par la Collectivité de rattachement sur proposition du chef d'établissement
Collège Giraud - Bastia	M. SARBIL Alain, Directeur du C.I.O
Collège St Joseph - Bastia	M. LUCCIANI, Principal adjoint retraité
Collège de Morta Prunelli di Fiumorbu	Mme MONTI Josiane, Assistante sociale
Collège de Moltifao	Mme RAFFALI Nathalie, Pharmacienne
Collège de Luri	Mme MASSEI-SOUCAS Joëlle, chargée de mission - Préfecture de la Haute-Corse
Collège de Saint Florent	Mme ANGELI Rita, Assistante sociale chef
Collège de Corte	M. MARIETTI Jean-Baptiste, Directeur d'hôpital
Collège de la Casinca Folelli	M. ALEDO Jacques, Directeur adjoint de la Caisse Nationale de retraite des ouvriers
Collège de Cervione	Mme VADI Danielle, ancien professeur d'Université
Collège de Calvi	Mme CECCALDI Marie-Ange
Collège de Lucciana	Docteur SERAFINI Victor, cardiologue retraité
Lycée de Balagne l'île Rousse	M. DARY David, commerçant
Lycée Professionnel Jean Nicoli Bastia	M. CENTOFANTI Ernest, libraire
Lycée Pascal Paoli - Corte	M. ZUCCARELLI Camille, Huissier de justice
Lycée G. de Casabianca	Melle PASQUALINI Madeleine, Assistante sociale en chef
Ecole de Formation Maritime et aquacole - Bastia	Deux personnalités qualifiées : M. MIGNARI - Compagnie méridionale de navigation M. TRISTANI - S.N.C.M.



DESIGNATION DES PERSONNALITES QUALIFIEES SIEGEANT
DANS LES ETABLISSEMENTS PUBLICS LOCAUX
D'ENSEIGNEMENT

II. CORSE DU SUD

Etablissement	Personnalité désignée par la Collectivité de rattachement sur proposition du chef d'établissement
Collège Laetitia Bonaparte Ajaccio	M. URBANI Jean-Baptiste, cadre Crédit Agricole
Collège de Baléone Sarrola Carcopino	M. JEAN Claude, Directeur de grande surface
Collège Fesch - Ajaccio	Mme MAINETTI Simone, retraitée
Collège de Vico	M. ANTONINI Antoine, retraité
Collège de Pétreto-Bicchisano	M. Toussaint LUCIANI, maire de Moca-Croce, Conseiller Général
Collège de Sainte-Marie Sicché	M. LEJEAL Pierre, responsable en Corse de l'Office Central de Coopération à l'Ecole
Collège de Lévie	M. PERALDI Marc, Médecin
Collège de Porticcio Grosseto-Prugna	M. LEJEAL Pierre, animateur du Parc Naturel Régional
Collège de Bonifacio	M. TOURNAYRE Jacques, restaurateur
Collège de Propriano	M. ROGER Joël, Pharmacien
Collège de Porto-Vecchio	M.TERRAZZONI Jean-Pascal, Directeur du golfe de Lezza
Lycée Laetitia Bonaparte Ajaccio	M. MARTINETTI Jean-Pierre, Délégué régional au tourisme
Lycée Fesch - Ajaccio	M. GIACOMONI Jean, Directeur Adjoint SNCM
Lycée de Porto-Vecchio	M. BALESINI Jules, Chef d'entreprise

